

La mise en valeur et la sécurisation des statues dans les églises

Maura Moriaux (CIPAR)

Les églises sont des lieux de prière, de recueillement, de célébration et, de plus en plus, des lieux touristiques. Exposer les trésors du culte permet aux paroissiens et aux visiteurs de les apprécier mais comporte aussi des risques. La préservation de ces biens irremplaçables impose donc des mesures pour contrer le vol et le vandalisme. Pour combattre ces actes de malveillance, il ne saurait être question de rester sans agir. Il convient avant tout de donner des conseils efficaces à ceux à qui il revient de veiller sur notre patrimoine qui dans le cas présent, sont en grande partie les fabriques d'églises. Le rôle des gestionnaires de ce patrimoine mobilier religieux n'est pas négligeable dans cette mission. Cette intervention tend à mettre en évidence que la sécurisation et la valorisation sont deux actions qui vont de pair. En effet, l'on ne peut mettre correctement en valeur un objet sans avoir au préalable pris toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité. Des points d'attention et des bonnes pratiques seront communiquées pour protéger et exposer ce patrimoine en bois, omniprésent dans les églises paroissiales.